RAPPORT FINANCIER

Assemblée général exercice 2017

Compte de résultats

Produits d'exploitation

Le montant total des **produits d'exploitation** s'élève à 108663 euros contre 142268 l'exercice précédent. Il est en diminution de 33605 soit 23.62%. Cette diminution est la conséquence de trois facteurs:

En 2017, la ligue n'a pas organisé de déplacement à la CIP et à l'Europa Cup. En 2016 la participation pour ces deux déplacements s'élevait à 9350 euros.

Le poste "reprise de provisions, dotations et amortissements" est nul en 2017 alors que le montant était en 2016 de 26000 euros.

Le poste "Autres produits" est en diminution de 2500 euros qui s'explique par une diminution de 3720 euros des recettes des stages sportifs (pas de stage en internat)

Le poste subvention d'exploitation représente 60% des recettes de la ligue. Les produits cotisation des clubs et produits de participation seulement 14%. A noter une augmentation des ristournes FFVoile, signe d'une augmentation du nombre de licences saisies par les clubs.

Charges d'exploitation

Le total des **charges d'exploitation** s'élève à 134975 euros contre 142364 euros l'exercice précédent. Il est en diminution de l'ordre de 7389 euros soit 5.19%.

Nous constatons pour cet exercice:

Une augmentation du poste "autres achats et charges externes" de 3023 euros Une baisse générale des frais de fonctionnement et des charges administratives

Une diminution du poste "épreuves internationales" de 16216 euros (pas de participation à la CIP et à l'Europa Cup)

Une augmentation de 12 155 euros des charges du poste **"Divers régates"** qui s'explique par l'organisation par la ligue du déplacement à la coupe de Nwel.

Le montant des dépenses de formation est de 5906 euros.

L'embauche d'un agent de développement associatif participe à la forte augmentation du **poste" salaires"** de 14066 euros et du poste "**charges sociales"** de 2284 euros.

Le poste **"Autres charges"** est en net diminution de 26830 euros: le poste **"Créances irrécouvrables"** est nul alors qu'il s'élevait à 22135 euros en 2016; le poste **"Stage"** diminue également de 6602 euros.

Produits et charges exceptionnelles

Le montant total des **produits exceptionnel** s'élèvent cette année à 19143 euros contre 890 l'année précédente soit une augmentation de 16253 euros. Cette forte augmentation s'explique par l'inscription dans ce poste de la subvention du pole voile concernant l'exercice 2016. La réception tardive de la notification en octobre 2017 n'avait pas permis sa prise en compte dans l'exercice 2016)

Le montant des **charges exceptionnelles** s'élève à 93 euros contre 377 euros l'année précédente.

Le montant des **subventions d'exploitation** s'élève à 65339 euros. Il est en diminution de 1125 euros soit 1.69%.

En conséquence:

Le total global des charges est de 135068 euros et **celui des produits** de 142740 euros soit, une diminution de 7672 euros.

Le compte de résultat fait apparaître **un résultat d'exploitation déficitaire de 26312 euros** et un résultat exceptionnel de 19143 euros

En conséquence, le résultat comptable net est déficitaire d'un montant de 7261 euros. Le précédent compte de résultat faisait apparaitre un résultat bénéficiaire de 418 euros.

Bilan

Passif

Capitaux propres

Le bilan fait apparaitre une diminution du montant **des capitaux propres** qui s'élève désormais à 55194 euros contre 60455 euros lors de l'exercice précédent. Cette baisse est due aux résultats déficitaires de l'exercice.

Provisions pour risques et charges:

La manifestation Lay line Cup n'a toujours pas été organisée. Par prudence, nous avons provisionné le compte pour un montant de 9000 euros correspondant à la subvention accordée pour l'organisation de la manifestation.

Emprunts et dettes:

Le montant **des emprunts et dettes** s'élève à 98739 euros en diminution par rapport à l'exercice précédent dont la dette s'élevait à 93309 euros

Ils se répartissent comme suit

- **Dettes fournisseurs**: 2782 euros contre 3497 euros de l'exercice précédent
- **Dettes du personnel**: 5 euros
- **Organismes sociaux**: 3793 euros contre 1097 euros
- **Autres dettes**: 76710 en 2017 contre 76710 euro en 2016. Toutes les dettes ont été régularisées au mois de janvier à l'exception de celle du Feder (80640 euros) qui fait suite à l'organisation du championnat du monde d'Optimist.
- **Produits constatés d'avance**: 12 000 euros (Subvention Efut)

Cette somme correspond à une subvention versée pour l'embauche d'un agent dans le cadre du dispositif "Emploi à forte utilité territoriale" et qui reste à pourvoir.

Actif

Immobilisations

Le montant **des immobilisations** est en augmentation de 180 euros et s'élève à 27240 euros dont 25723 euros d'immobilisations corporelles, 3000 euros de concessions, brevets droits similaires et 1518 d'immobilisation financières.
La ligue à fait l'acquisition de 6 planches à voile pour équiper le pole voile pour un montant de 6583.44 euros et, suite à une intrusion dans le bureau d'un écran d'ordinateur pour un montant de 199.99 euros.

Actifs circulants

Le montant des **actifs circulants** s'élève à 135692 euros dont **Clients et comptes rattachés**: 18959 euros, **Autres organismes**: 81076 euros (Subvention conseil régional: 36890 euros, Lay line cup 3600 euros et le FEDER: 40320 euros).
La créance du Feder correspond à la somme restant théoriquement à percevoir de l'opération Championnat du monde d'Optimist. Le versement des subventions du conseil régional sont en cours de régularisation pour certains (justificatifs fournis à la CTM) pour les autres, il faudra fournir les justificatif une fois l'action réalisée (exemple la LAY LINE CUP qui n'a pas été réalisée).

Disponibilités

Le montant des **disponibilités** s'élève à 35042 euros qui se répartissent comme suit:

- Banque: 35028 euros
- Caisse: 14 euros

Conclusion :

Malgré une gestion rigoureuse qui a permis de maitriser les dépenses de fonctionnement et administratives, nous obtenons un résultat déficitaire.

Les financements publics représentent près de 60% de nos ressources financières. Les restrictions budgétaires de l'état et des collectivités nécessitent que nous soyons vigilants et prudent.

Si nous voulons poursuivre nos actions et mettre en œuvre notre plan de développent nous devons maitriser certaines charges et notamment celle occasionnées par les déplacements. Cette année le conseil d'administration devra déterminer un cadre qui fixe le nombre de sélectionné pour chaque déplacement en fonction de notre capacité financière.

Il nous faudra également trouver d'autres sources de financement (sponsor, mécénat). Ce travail est l'affaire de tous y compris des parents et des sportifs qui doivent être au centre du dispositif et mettre la main à la patte au risque de devoir mettre encore plus la main à la poche.

L'augmentation du nombre de licencié permet de générer des ressources pour la ligue. A chacun de nous d'être un ambassadeur de la ligue en invitant nos connaissances à contracter une licence.

Le problème de la dette du Feder n'est toujours pas réglé. Cette dette ne peut être éliminée sans un document officiel. Le conseil d'administration a fait le choix de ne pas faire de démarche auprès de l'administration et d'attendre dans l'espoir qu'il y ait prescription au bout d'un certain nombre d'années. Néanmoins cette dette reste comme une épée de Damoclès.